

# ERETS ISRAEL : SAINTETE ET VOCATION

Détroit, Michigan 5734-(1973-1974)

Madame,

J'accuse ici réception de votre lettre. Il n'est probablement pas nécessaire de remarquer que les événements ayant cours en Erets Israël et ceux ayant trait à Erets Israël se produisent à un tel rythme et sont si changeants qu'il devient difficile d'exprimer une opinion sur une situation donnée, en réponse à une lettre envoyée voici quelques jours et qui est appelée à parvenir à son destinataire quelques jours plus tard. Le fait est qu'en une semaine, les choses se modifient et parfois, de façon significative.

Une observation peut toutefois être faite, laquelle n'est pas sujette au changement et dont il est regrettable qu'elle ne reçoive pas l'accent qu'elle mérite. Je fais ici référence au fait que la revendication des Juifs sur le pays qui est universellement reconnu comme la Terre sainte, une sainteté conférée par la Torah, est fondée sur la Torah et remonte à l'alliance que D.ieu contracta avec notre Patriarche Abraham, en lui promettant « C'est à ta postérité que J'ai donné ce pays » Il s'ensuit que si l'on désire que cette alliance soit reconnue par les nations du monde, il convient que les Juifs soient à la hauteur de ladite alliance en montrant qu'ils sont authentiquement un peuple saint. De plus, dans la situation présente où toutes les nations sont concernées par l'avenir de la Terre sainte où chaque nation possède son point de vue à son propos et où les pressions extérieures s'intensifient chaque jour, il convient de garder à l'esprit que dans ce domaine, à savoir, le fait de vivre en conformité avec l'alliance passée avec D.ieu, les juifs ne sont tributaires de personne et ne sauraient être sujet ni aux pressions extérieures, ni au bon vouloir des nations pas plus du reste qu'aux consultations et aux négociations internationales.

Dans la situation actuelle, les mots explicites de la Torah : « Si vous marchez conformément à Mes lois (...) vous demeurerez dans votre pays en sécurité et Je ferai régner la paix dans le pays nul ne vous causera la peur (...) et Je serai votre D.ieu et vous serez mon peuple » (Lévitique 26, 3-12) deviennent d'autant plus cruciaux. Plus tôt et plus intensément les juifs seront dignes de leur vocation, et plus tôt la promesse de D.ieu s'accomplira. Il est proprement remarquable que ce soit précisément les nombreux jeunes gens qui défendent actuellement les frontières du pays d'Israël, qui n'ont pas été éduqués dans l'au-

thentique tradition juive et ont cependant été témoins des miracles que D.ieu a déployés sur tous les fronts qui aient commencé à mettre les Tefilines et aient ouvertement déclaré être religieux et croyants en D.ieu, le Créateur de l'univers lequel seul décide de l'issue des événements.



On ne peut que souhaiter que ceux qui sont en arrière des lignes ainsi que nos frères de Diaspora ne tourneront pas en dérision ce formidable renouveau spirituel qu'inspirent ces jeunes gens. Il se trouve malheureusement que beaucoup trop se réfugient dans le prétexte que nous vivons au milieu des nation du monde, de pressions économiques etc... et qu'il est ainsi difficile de maintenir une identité juive intègre et indépendante ou d'observer les mitsvot dans toute leur mesure dans la vie quotidienne. Il n'est évidemment pas concevable d'affirmer que D.ieu, qui a créé l'univers entier, y compris le peuple juif, a placé celui-ci dans des conditions; telles qu'il est dans l'impossibilité d'observer Ses préceptes. Le moindre dirigeant d'une petite entreprise, s'il est un peu avisé, n'exigerait pas de ses employés un travail qui requiert des conditions qui leur font défaut. Et on peut gager que D.ieu n'est pas capricieux ou despote pour exiger des Juifs d'accomplir l'impossible.

Il va sans dire que ce qui précède ne signifie aucunement que les Juifs ne doivent pas faire tout ce qui est en leur pouvoir dans l'ordre naturel des choses pour affronter la situation présente. Cependant, il convient de comprendre que pour prendre les décisions appropriées et obtenir le succès dans les efforts déployés à l'égard d'Israël et du peuple juif, il convient d'opérer un changement décisif et substantiel dans le domaine de la foi et de la confiance en D.ieu et dans Sa Torah; un prompt changement qui se manifeste dans la vie et la conduite quotidienne conformément à la volonté de D.ieu telle qu'elle s'est incarnée dans la Torah et a été établie et codifiée par le Choul'hane Aroukh.

*Avec ma bénédiction.  
Mena'hem M. Schneerson*